Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 77 (1950)
Heft: 10

Artikel: Le destin de la langue provençale
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-227399

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le château de La Sarra a fini par être la propriété du Musée romand. Autant dire que tout finit bien.

Mais par contre, je saisis l'occasion de dire que si les meilleurs amis de ce pays ne le connaissent pas mieux, c'est que voyager, fût-ce le plus démocratiquement du monde dans cette petite Suisse, coûte tout simplement quatre fois trop cher (et je suis raisonnable).

Peut-être cela provient-il du fait que dans nos pays, tout change jusqu'au sol, jusqu'à la nature. Je me suis promené, au château de La Sarra, dans un pré assez frais malgré la chaleur torride. Je ne savais rien de ce que je sais maintenant, j'y allais au flair, comme toujours. Il y avait là une vue du château sur son rocher, une tourelle de rien du tout, sans prétention, qui faisait assez Chillon ; de plus, ce pré était tout ondulant de belles ombellifères mûres. Aujourd'hui je sais que ce pré est le successeur d'un étang qui fut là durant des âges et des âges. Voilà ce qu'il faut savoir pour comprendre pourquoi le monsieur du début avait planté son château-fort ici : de la fenêtre on pouvait pêcher la carpe, et avec un joli puits dans le château, on recevait de l'eau bien filtrée par la roche.

Ces gens-là avaient le goût fin.

Pour les amateurs de belles choses (et il en est ici et là dans notre terroir de Vaud), le monument au mort (singulier) de Français de Montferrand-La Sarra (vers 1360). Nous n'avons pas un second témoignage aussi beau que celui-là de l'art moyenâgeux terrien et réaliste : on voit le défunt en proie aux vers et aux crapauds, entouré d'une part de sa femme et de sa fille et d'autre part de ses deux fils chevaliers.

A ce propos je lance l'idée que l'on se fasse une fois (mais pas hors de prix, nom d'une pipe) une imagerie de quelques trésors de notre patrie de Vaud.

Le destin de la langue provençale

L'Assemblée nationale française a récemment introduit l'enseignement facultatif des dialectes locaux dans les écoles primaires et dans les lycées et collèges, écrit M. Henri Urtin dans le *Journal de Genève*. Déjà les Facultés comptaient des chaires d'érudition consacrées par exemple à l'étude comparée des langues romanes, et le poète Emile Ripert, un ancien normalien, a occupé longtemps, à l'Université d'Aix-Marseille, une chaire de langue et littérature provençales. Il paraissait normal que l'étude centrifuge des langues étrangères fût complétée par l'étude centripète des divers dialectes locaux à l'aide desquels s'était peu à peu forgée la langue française. Or, de bons esprits se sont avisés du fait que laisser cette dernière étude aux seuls érudits, aboutirait peu à peu à en tarir la source qui procède de sa pratique quotidienne. Un premier pas a donc été fait par les organismes d'Etat vers une consécration tardive, mais encore possible, du grand effort mistralien.

Aussi les partisans de cette mesure en Provence ont-ils été surpris de lire, dans un grand journal parisien, un violent article de M. Georges Duhamel, « Un attentat contre l'unité française », assez surprenant, en effet, sous la plume du président de l'Alliance française. Les alliés naturels de la France ne seraient-ils plus les membres composants de la communauté française, et a-t-on jamais exigé d'alliés loyaux la renonciation à leur statut personnel ? Certes, M. Duhamel salue avec sympathie certaines coutumes locales qui plairont toujours aux amateurs d'éclectisme ; mais les populations intéressées ne lui en seront aucun gré s'il prétend vouer à une disparition progressive la langue maternelle qui a toujours exprimé leurs sentiments essentiels.

D'autant que la langue provençale, en particulier, a tous les titres possibles à sa conservation. Des circonstances histo-

riques assez fortuites ont, à la longue, fait prévaloir la langue d'oïl sur la langue d'oc comme langue nationale, l'une et l'autre se partageant originairement l'actuel territoire français. Une remarquable thèse de doctorat de M. Auguste Brun, actuellement professeur de philologie à la Faculté des lettres d'Aix : « Introduction du français dans les provinces méridionales de la France », expose les étapes de cette infiltration ; celle-ci remonte à Saint-Louis, qui fit de ses deux fils, l'un, Charles d'Anjou, un comte de Provence, et l'autre, Alphonse de Poitiers, un comte de Toulouse. Ces deux princes introduisirent le français du nord dans les actes publics, pour aboutir, par l'ordonnance de Villers-Cotterets, sous François 1er, à sa consécration définitive comme langue officielle en justice. La d'oc, pourtant, survivait dans les relations individuelles. Une dispersion linguistique en résulta de ville à ville et de contrée à contrée, qui risquait de provoquer une Tour de Babel.

C'est alors qu'intervint Frédéric Mistral. Conscient du danger qui menaçait l'âme méridionale dans son langage, c'est-à-dire dans l'armature de son unité, il rassembla dans un dictionnaire commun tous les termes épars de l'ancienne langue d'oc et leur donnait lui-même corps et âme dans ses admirables poèmes. Il était temps ; toute une pléiade de grands Provençaux le suivit, Roumanille, Félix Gras, Théodore Aubanel, Joseph d'Arbaud. La partie paraissait gagnée, mais il restait à la rendre définitive en l'introduisant dans la loi française par une mesure officielle. C'est chose commencée.

Une centralisation étatiste, commencée sous Louis XIV, n'avait cessé de s'accentuer à travers toutes les révolutions et tous les changements de régime. Il en est résulté, pour Paris et ses produits, un prestige accéléré qui, des courtisans de Versailles, a gagné peu à peu, par contagion ou par snobisme, toutes les couches de la nation. Il y faut ajouter les prestiges d'une activité scientifique qui, par l'usage exclusif du français, a accentué ce mouvement. Or, à la limite, cela pourrait aboutir à un total dépeuplement des provinces, nécessaire cependant à la vie générale. Seuls les liens du cœur pourraient retenir, dans leur pays d'origine ceux qui, parlant un même langage, risqueraient, par un dépaysement, de perdre, à la fois la joie de vivre et le goût du travail bien fait. Les pouvoirs publics semblent avoir compris cette nécessité en promouvant l'étude des langages de l'intimité mise à la portée de tous. Cette mesure, loin de compromettre l'unité française, ne peut que la consolider en associant à la langue de tous la diversité de ses sources.

Teindrait en rose
même les pensées noires

Avec notre procédé de nettoyage à sec MOLYRE, plus de garde-robe froissée, tachée et défraichie.

Vos cravates remises en état pour **1 fr. seulement.** Essayez !

Teintureries Réunies Morat et Lyonnaise S.A.
Av. Général Guisan 85 PULLY-Lausanne

En cette place du Tunnel où se rencontrent les gens de la ville et leurs amis de la campagne vous trouverez au

Café des Négociants

des vins tirés au tonneau, amoureusement soignés ; des mets succulents préparés à la mode de chez nous ; fondues ; grillades ; charcuterie renommée.

L. PÉCLAT, prop.